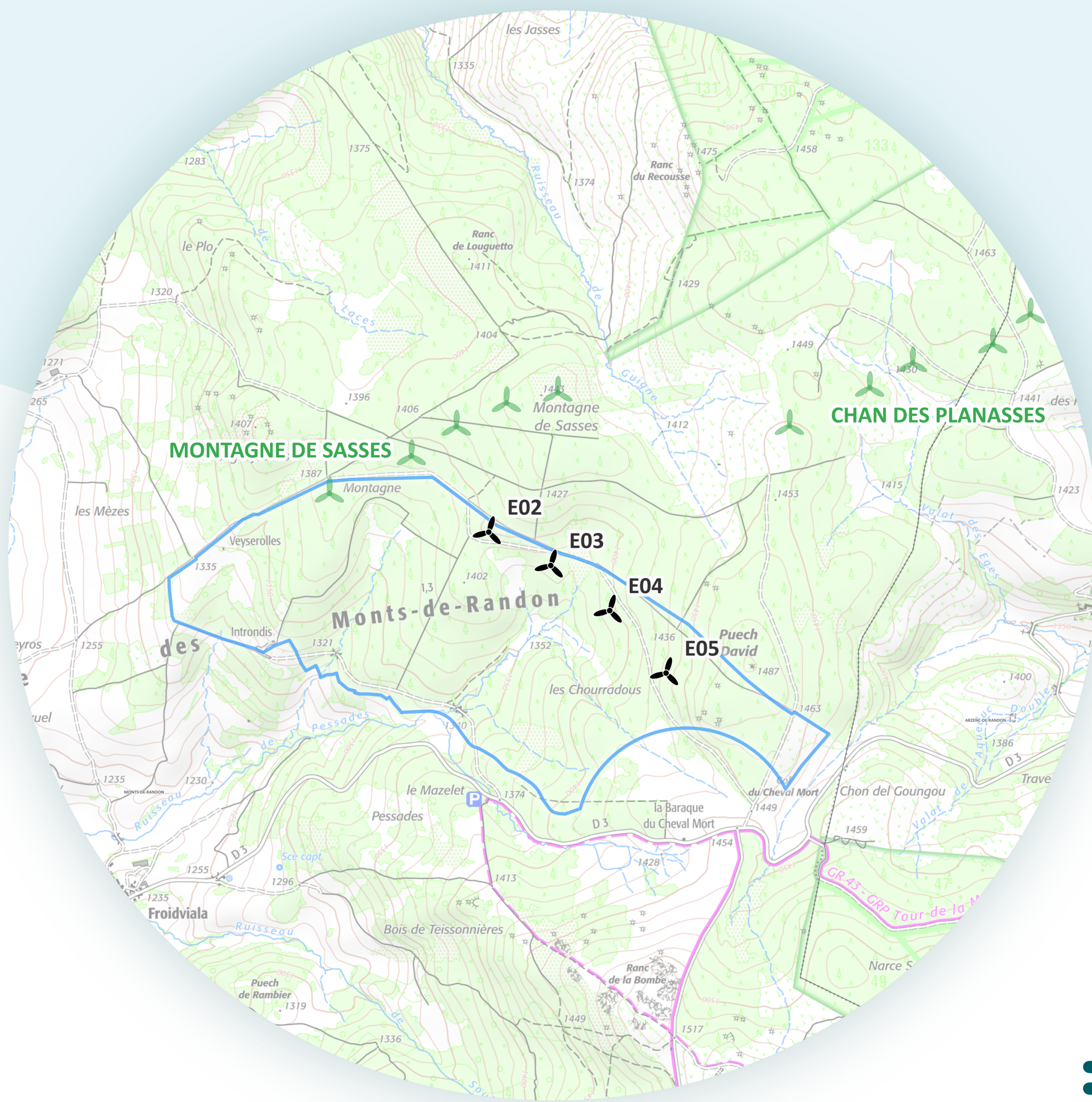


Ferme éolienne de la Montagne d'Estables

Depuis 2017, Volkswind développe un projet de parc éolien sur la commune d'Estables (48). Cette région est particulièrement favorable à l'énergie éolienne, avec une vitesse de vent moyenne de 8,4 m/s à 100 mètres de hauteur. Le projet a été rejeté par arrêté Préfectoral en 2023, puis il a repris son instruction suite à l'arrêt de la CAA de Toulouse en 2025. De nouveaux inventaires ont été réalisés et l'implantation a été réduite à 4 éoliennes pour prendre en compte l'évolution du contexte éolien.

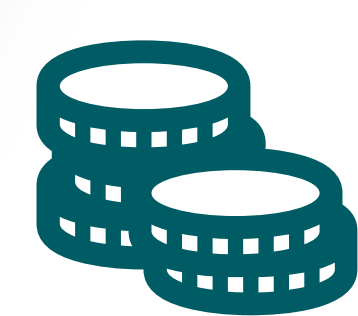


Informations sur les éoliennes

4 éoliennes de 4,2 MW

Diamètre du rotor **117 m**
Hauteur du mât **91,5 m**
Hauteur en bout de pale **150 m**

Retombées du parc éolien



Recettes fiscales

environ 101 360 €/an pour le bloc communal



Production d'électricité estimée à **34,2 GWh**

équivalent de la consommation annuelle
d'au moins **16 000 personnes**
en véhicule électrique

Historique de projet

2017 - 2019

Réalisation des études
et dépôt du dossier

Mars 2023

Arrêté de rejet

Juillet 2025

Annulation de l'AP de rejet
et reprise d'instruction

2027

Obtention de l'Autorisation
Environnementale

2030

Début des travaux
de construction

2031

Mise en service du parc

Les principales mesures environnementales

Contractualisation de mesures agro-environnementales (MAEC) en faveur de la faune et de la flore : restauration de landes, sanctuarisation de zones humides, création d'îlots de sénescence.

Mise en place d'un **système de détection des oiseaux (SDA)** sur toutes les éoliennes et élaboration d'un plan de **bridage en faveur des chauves-souris**.

Réalisation de **suivis de l'activité et de la mortalité des oiseaux et des chauves-souris**.

